

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de 1^{ère} modification du Plan Local d'Urbanisme

COMMUNE DE LAYRAC SUR TARN

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de 1^{ère} modification du plan local d'urbanisme (PLU) **de la commune de Layrac sur Tarn**, du 19 août 2019 au 19 septembre 2019 à 12 heures, soit pendant 31 jours consécutifs.

Monsieur Laurent MERCY, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Toulouse.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Layrac sur Tarn, pendant la durée de l'enquête, 19 août 2019 au 19 septembre 2019 à 12 heures :

- Le lundi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.
- Les mardis et jeudis de 8 heures à 12 heures 30.
- à l'exception des dimanches et des jours fériés

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Layrac sur Tarn 31340 - 89 chemin de la Mongiscarde.

Le projet de 1^{ère} modification du P.L.U n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Layrac sur Tarn dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.layracsurtarn.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à layracsurtarn@gmail.com . Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Laurent MERCY, sera présent à la mairie de Layrac sur Tarn pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 19 août 2019 de 9 heures à 12 heures,
- le samedi 7 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures,
- le jeudi 19 septembre 2019, de 9 heures à 12 heures,

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Layrac sur Tarn et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.layracsurtarn.fr.

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la mairie de Layrac sur Tarn.

Le Maire
Thierry ASTRUC